Les Hommes du Jour

Dessin de A. Delannoy

Ils sont plus laids que Drumont!

Le Cheminot et la Bande Rothschild

HEBDOMADAIRE
Samedi, 22 Octobre 1910
N° 144

10 Centimes

Lire dans ce Numéro :

La Grève des Chemins de fer. — Arsène Lupin, ministre.
L'Article de Jehan Rictus — Le Salon d'Automne.
L'Occupation militaire de la Comédie-Française.

centre national de la N P

ADMINISTRATION
20, Rue du Louvre, PARIS

ABONNEMENTS
UN AN 6 » — ÉTRANGER 8 »
SIX MOIS 3 » — » 4 »

Source gallicalabs.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Les ROTHSCHILD

Au Conseil d'Administration de la Compagnie du Nord un homme a dit : « Les cheminots veulent la rétroactivité de leur retraite ; la loi le permet, le Parlement prétend nous l'imposer. Nous ne l'accorderons pas. *Veto.* Je ne veux pas. »

Et parce que cet homme a dit cela ; parce qu'il a pris cet engagement dans une Assemblée d'une centaine d'actionnaires, voici que sur les voies ferrées les trains s'arrêtent, les gares vides de voyageurs s'emplissent de soldats, les marchandises s'accumulent, des fils télégraphiques sont coupés, des hommes sont arrêtés, jetés en prison, d'autres perdent leur gagne-pain, des révoltés sabotent les voies, des ministres sabotent les lois, la légalité est à tout instant violée, et la vie sociale en désarroi.

Qui donc, d'un mot, a pu jeter dans le pays un tel trouble ?

Un seul homme : Rothschild.

Parlons un peu de lui, puisque dans ce conflit où seul il tient tête à 20.000 cheminots, tout le monde semble l'ignorer.

Rothschild, pour la foule simpliste, cela signifie deux choses : milliardaire, et juif. Image trop simple, faite pour la foule enfant par quelque imagier d'Epinal.

Rothschild ce n'est pas un homme, c'est une famille; non une tribu ; quelque chose de collectif qui ne s'exprime qu'au pluriel : on ne dit pas « Rothschild », on dit « les Rothschild ».

Sont-ils juifs ? Sans doute, mais par mariage, ils ont du sang d'aryen dans les veines. Vont-ils à la synagogue ? Peut-être ; mais ils mangent la viande impure, dînent avec les gentils et couchent avec les filles des gentils. Sont-ils Français ? Evidemment, à Paris ; mais ils ont une maison à Londres, une autre à Vienne et une autre à Francfort. A leur tête, vous trouvez un Lord anglais, un baron allemand, un noble autrichien. Ils ne connaissent ni race précise, ni religion, ni cité, ni patrie ; ils sont impersonnels et internationaux, comme cette force anonyme et souveraine qu'ils symbolisent si bien : l'ARGENT.

Or, cette puissance mondiale est née d'hier. Elle a un siècle à peine, comme la Bourse, les hauts-fourneaux, les mines, les chemins de fer, les paquebots d'où elle tire sa force et qu'elle a conquis.

Il y a cent ans, dans Francfort, vieille ville impériale, refuge de juifs, vivait un petit marchand d'argent nommé Rothschild (Rouge-Ecu). Un petit prince allemand, chassé par les armées de la Révolution, lui confia en dépôt sa fortune. Le banquier spécula avec, la tripla, et la paix revenue rendit le tout ; le roitelet reconnaissant partagea son gain avec le fidèle dépositaire. Le crédit de la maison était désormais assuré.

Survint Waterloo. Six cent mille hommes autour du Mont-Saint-Jean, se ruaient les uns sur les autres pendant deux jours. Duel gigantesque où se jouait un siècle d'avenir. La France et l'Europe attendaient leur destinée. Rothschild, l'ancêtre, était là : il ne se battait pas, il méditait un coup de bourse. Quand, vers le soir, il entendit le canon de Blucher, quand il vit les cuirassiers de Ney s'écraser dans le chemin creux, quand il aperçut la garde impériale, suprême ressource, entrer dans la fournaise, Napoléon vaincu et la France écrasée ; aussitôt il sauta à cheval, courut d'une traite à Ostende, passa le détroit arriva à Londres avant la nouvelle de la victoire. Sans mot dire, il vendit à découvert tout ce qu'il trouva de rentes françaises. Le lendemain il les achetait à moitié prix. Il avait doublé sa fortune.

Dès lors, la petite banque de Francfort devenait une des premières maisons de l'Europe.

Par une chance inouïe, à ce moment précis, s'ouvre l'ère de la vapeur. Chemins de fer, paquebots commencent à sillonner le sol et la mer, de toutes parts les hauts-fourneaux surgissent de la terre, les mines se creusent ; les machines nouvelles ronflent ; la grande industrie naît.

Il lui faut d'énormes capitaux ; les grands établissements de crédit ne sont pas nés encore ; on ne peut faire d'émissions par souscription publique, appeler, comme aujourd'hui, la petite épargne. Les capitalistes sont habitués à porter leur argent chez le banquier de leur famille, qui leur indique les placements à faire. Rothschild, fort de sa fortune déjà énorme et de la confiance qu'il inspire, s'engage à fond dans les chemins de fer; il en construit en Angleterre, en Allemagne, en Autriche, en Espagne et même en France. Le plus souvent il garde le contrôle financier de l'entreprise. Et c'est ainsi qu'aujourd'hui encore six Rothschild sont à la tête de la Compagnie du Nord, un au P.-L.-M., un autre à l'Est.

Quand plus tard, entre 1850 et 1860, les grands établissements de crédit apparurent, Rothschild avait pris l'avance ; il était déjà le roi du rail, et sa puissance financière était hors de pair. Alors la ruche essaime. Francfort c'était bon quand on était une petite banque allemande. Maintenant on a des affaires en Angleterre, en France, en Autriche, partout. Il faut aller pomper les capitaux là où ils s'accumulent. Les fils du grand ancêtre s'en vont ouvrir des guichets à Londres, à Paris, à Vienne.

Et l'on aborde les affaires mondiales ; on lance les grands emprunts d'Etat, de tous les Etats indifféremment; on accapare les pétroles de Bakou et le nickel de la Nouvelle-Calédonie.

Toutes les autres banques rivales sont enfermées dans un marché national. Rothschild, lui seul, pénètre tous les marchés. Toutes les grandes affaires doivent lui passer par les mains. Et la fortune de la famille croît dans des proportions fabuleuses.

Car, on le comprend bien, il y a quatre banques Rothschild en Europe, mais ces quatre banques ne font qu'une seule maison. Le grand ancêtre a imposé cette discipline à sa famille ; elle est restée étroitement solidaire.

La France peut se brouiller avec l'Allemagne ou avec l'Angleterre, le Rothschild de Francfort ou celui de Londres reste toujours l'associé de celui de Paris.

Et tout le jeu de la politique internationale se trouve faussé.

En veut-on un exemple ?

Lorsqu'éclata la guerre russo-japonaise, 13 milliards de capitaux français étaient engagés en Russie ; la haute banque française décida de soutenir le tsar.

Mais le Rothschild de Londres, lui, avait promis son concours au Japon. Résultat : le Rothschild de Paris, qui jusqu'en 1903, avait contribué à tous les lancements d'emprunts russes en France, se retire brusquement du syndicat français. Mais voici qui est mieux. La paix signée, les deux belligérants pour payer les frais ont besoin d'argent. Le Crédit Lyonnais prépare un nouvel emprunt

russe. Mais le Rothschild de Londres prépare un emprunt japonais. Et comme par hasard, le Rothschild de Paris offre 300 millions de papier japonais au public français. Le gouvernement intervint, refusa la cote officielle à la Bourse. Rothschild plaça quand même les 300 millions à ses guichets.

Je n'ai pas à dire ici lequel valait le mieux, du Russe ou Japonais. Au fond, l'un vaut l'autre. Mais il reste que quand le gouvernement français suit une politique, Rothschild peut en suivre une autre. Et que par lui, la France a joué dans le monde ce rôle ridicule de soutenir de son argent la politique de ses adversaires.

Cependant cette puissance internationale s'implantait de plus en plus solidement au cœur même de la France.

De père en fils, les Rothschild sont administrateurs de la *Banque de France,* des chemins de fer du *Nord,* de l'*Est* et du *P.-L.-M.,* des mines de la *Grand'Combe,* des *Assurances Générales,* de la *Nationale-Incendie,* de la *Nationale-Vie,* etc.

N'osant paraitre en personne dans toutes les affaires qu'ils dirigent, ils ont eu l'art de s'associer des hommes fort intelligents — juifs ou catholiques, peu importe — qui leur servent d'agents et de prête-nom. Tels ces Pereire, de la *Compagnie Transatlantique,* qui jadis achetèrent la *Lanterne* et en donnèrent la direction à Aristide Briand.

* * *

On le sent bien, une telle puissance ne pouvait se maintenir qu'avec la complaisance des pouvoirs publics. Les Rothschild, autrefois très liés avec l'Empire, virent le parti républicain monter au pouvoir, y cherchèrent des appuis. C'est eux qui donnèrent Joseph Reinach pour secrétaire à Gambetta. Les catholiques, se sentant lâchés, voulurent résister ; ils cherchèrent à dresser contre la banque juive une banque catholique, l'*Union Générale ;* Freycinet, sur leur ordre, l'étrangla. Depuis lors, on peut dire que si la France a changé de régime, elle n'a pas changé de maîtres.

Vainqueurs, les Rothschild n'ont plus eu qu'un souci : se faire pardonner, par l'aristocratie réactionnaire, leur victoire républicaine. Ils y sont parvenus facilement en associant les chefs des grandes familles à leurs « petites opérations ». Ils reçoivent à leur table toute la fine fleur du faubourg Saint-Germain, l'enrichissent dans leurs banques, et l'amusent sur les champs de courses.

Ils ont un pied dans chaque camp. Tandis que le baron James entretient une écurie, le baron Henri s'occupe d'habitations ouvrières, et fournit du lait aux ménagères. Dans l'affaire Dreyfus, la banque de la rue Laffitte subventionnait, dit-on, à la fois nationalistes et dreyfusards. Aussi, quelle que fût l'issue de la lutte, elle était sûre de sauver ses privilèges.

Enfin, ces Juifs sont en coquetterie réglée avec le Vatican. Quand on a saisi les papiers du fameux Montagnini, n'a-t-on pas lu dans la correspondance secrète de cet agent du pape, que Pie X avait envoyé ses condoléances à la famille à l'occasion de la mort du baron Alphonse... Cela valait bien un bon « tuyau » de bourse. Montagnini jouait à la baisse sur la rente française par l'intermédiaire de la banque Rothschild.

* * *

Pourtant cette puissance formidable a un point faible : pareil au Nabuchodonosor de la Bible, le colosse d'or et d'argent a des pieds d'argile. Les Rothschild ne sont pas populaires. Dans ce pays de France, parmi ce peuple de paysans et de petits bourgeois économes, parvenant difficilement à force d'économie à conquérir une modeste aisance, la fortune énorme des milliardaires de la rue Laffitte apparaît comme une monstruosité. Et le scandale est d'autant plus grand qu'on la sent aux mains d'hommes qui ne sont pas Français, d'une famille internationale.

Aussi les Rothschild ont une grande vertu : la discrétion. Tandis que l'Angleterre se glorifie de ses Lords, l'Amérique de ses milliardaires, l'Allemagne de ses Krupp et de ses Thiessen, les Rothschild de France s'effacent avec une modestie touchante. Dans tous les conflits sociaux, ils se font tout petits. Ils ont donné le mot d'ordre à la presse : *Ils ne veulent pas qu'on parle d'eux.*

On l'a bien vu, ces jours derniers

Les six Rothschild de la *Compagnie du Nord* refusent aux cheminots leurs cent sous. Le baron Edouard, président de la Compagnie, l'a déclaré formellement à l'assemblée de actionnaires : il n'accordera jamais la retroactivité des retraites : ce serait porter atteinte au dividende, chose sacrée !

Que vont faire les cheminots ? Envoyer une délégation chez leur patron. La Compagnie du Nord est une compagnie privée ; ils sont les employés du baron Edouard, c'est avec lui qu'ils doivent traiter ; c'est chez lui qu'ils doivent se présenter. Voit-on 10.000 cheminots massés rue Saint-Florentin, réclamant cent sous à Rothschild. Voit-on les murs couverts d'affiches dénonçant l'exploitation de ce milliardaire, les journaux contraints d'écrire ce nom qu'ils taisent avec tant de soin.

Mais le public tout entier eût crié : Bravo !

Les petits soldats, les officiers même, n'auraient pu être mobilisés pour sauver Rothschild. La petite bourgeoisie française, cette classe moyenne sans laquelle personne ne peut gouverner, n'aurait pas compris. Et Briand n'aurait pas osé !

Mais alors sont intervenus les politiciens. L'ancien pensionné de Pereire s'est jeté au-devant de son patron : il l'a couvert de son corps. Les cheminots ont été renvoyés de Sartiaux à Millerand et de Millerand à Briand. Discutant avec le ministre, ils sont apparus, non comme des *ouvriers* causant avec le *patron,* mais comme des *fonctionnaires* en révolte contre le *gouvernement.* On n'a plus parlé des *Compagnies,* ni du *dividende,* mais des *services publics* et de l'*ordre* dans la rue.

Dès lors, toutes les répressions, arrestations, perquisitions, mobilisations étaient justifiées aux yeux des petits bourgeois moutonniers.

A la reprise du travail, Rothschild heureux se frottait les mains. Pendant huit jours, il avait, sur un simple *veto,* mis toute la France en désarroi.

CRATÈS

ERRATUM

Dans le numéro du 15 octobre, à l'article *M. et Mme Albert Carré* (page 2, dernier alinéa), une phrase a été omise. Après le passage « Celui des compositeurs n'est pas moins triste », il faut lire : « *L'invasion des opéras véristes italiens cause un préjudice considérable à nos musiciens.* L'Officiel de l'Opéra-Comique publiait en mai dernier que M. Carré s'était acquis pour Paris le droit exclusif de les représenter » etc.

Tous les lecteurs qui veulent efficacement soutenir les HOMMES DU JOUR s'abonneront et feront abonner leurs amis.

Carnets d'abonnement à leur disposition.

Prime gratuite : Un an, 6 fr., 1re et 2e séries de PORTRAITS D'HIER ; six mois, 3 fr. Une série au choix.

Joindre au montant de l'abonnement 15 centimes par série pour le port.

centre national de documentation CNP

LA GRÈVE DES CHEMINOTS

Il y a un an et demi environ, le Sénat discutait des retraites pour le personnel des chemins de fer. Un des membres de la Haute-Assemblée ayant proposé de retirer le bénéfice de la retraite à ceux des cheminots qui commettraient le délit de grève, M. Barthou, ministre des Travaux Publics et des Chemins de fer, prit la parole.

Il déclara que la grève des employés de chemins de fer ne pouvait pas ne pas être considérée comme légale, les cheminots ne devant pas être, expliqua-t-il, assimilés à des fonctionnaires, mais à des ouvriers de l'industrie privée. On protesta sur certains bancs, et M. Barthou précisa :

— *J'attends qu'on me démontre que les ouvriers et les employés de chemins de fer n'ont pas le droit de se mettre en grève, qu'ils n'en ont pas le droit légal.*

Et, comme le ministre était grave, M. Clemenceau, président du Conseil, intervint : « Quel est donc, s'écria-t-il, le texte de loi qui leur refuse ce droit ? » Puis il conclut :

— *Nous prenons la responsabilité de nos paroles.*

Le chef du cabinet et le plus autorisé de ses ministres venaient d'engager la parole gouvernementale.

*
* *

On peut être un antiparlementaire convaincu, on peut n'avoir aucune confiance en l'action législative, mépriser le suffrage universel et ceux qui le flattent, professer le mépris le plus profond pour tout ce qui touche à la politique... mais personne, jusqu'à présent du moins, n'aurait cru pouvoir mettre en doute la valeur d'un engagement pris à la tribune par le chef du gouvernement et le ministre intéressé ! On a connu des ministres qui étaient de notoires fripouilles : ils pouvaient mentir à la tribune dans un exposé de faits, oublier leurs promesses de jadis, renier leur passé personnel : mais toujours, la parole publique donnée devant tous, fut respectée, et parole de gouvernement c'était parole de roi.

Sur les déclarations précises, répétées, confirmées, du ministre des Chemins de fer et du président du Conseil, les cheminots se sont donc tenus pour légalement autorisés à faire la grève. C'est écrit, noir sur blanc, au *Journal Officiel* de la République Française du 8 juillet 1909.

Or, que se passa-t-il, la semaine dernière, dès que la grève eut été déclarée ?

M. Briand militarisa les cheminots et leur donna l'ordre militaire de rejoindre leur poste. De sorte que, de deux choses l'une :

Ou ils obéissaient, et ils étaient ainsi privés du droit qui leur avait été expressément reconnu ; ou ils n'obéissaient pas, et ils étaient considérés comme insoumis, punissables de prison, pour vouloir persévérer à user de ce droit !

— Ecoutez-nous, tout au moins... dirent les cheminots.

— Non ! répondit Briand. Car vous êtes soldats, et on ne discute pas avec des soldats... ou vous êtes insoumis, et on ne discute pas avec des rebelles : on les arrête !...

Telle est l'infamie, telle est l'effroyable monstruosité qui vient d'être commise, par M. Briand et par M. Barthou.

Jamais trahison ne fut plus éclatante, jamais infamie ne fut plus cynique. C'est odieux, c'est abject... Cela dépasse la compréhension des honnêtes gens.

Par quels mots ces deux hommes vont-ils tenter de s'innocenter, on ne saurait le prévoir. Car le prévoir serait admettre qu'il est quelque explication, et partant quelque atténuation, à leur crime. Sans doute ils entreront dans le détail des faits, discuteront à côté, au lieu de s'en tenir à ces deux points, premiers en importance et chronologiquement : la grève était-elle légale ? Avait-on le droit de l'étrangler ?

Il faudra, quoi qu'ils fassent pour s'en détourner, qu'on les ramène à ces deux questions préalables — sans espoir de succès, mais pour la seule satisfaction de la simple justice.

Quoi qu'on puisse dire, quel que soit le vote qui interviendra, que Briand s'écroule ou demeure, il restera désormais acquis, devant la France entière et devant l'Europe, que la parole d'un chef de gouvernement, que la parole d'un ministre, données à la tribune de la plus haute assemblée du pays sont sans valeur et que c'est être dupe que d'y ajouter foi !

Depuis le coup d'Etat du 2 décembre, on n'a pas porté d'atteinte plus criminelle à la foi publique !

Briand et Barthou sont deux misérables.

*
* *

Nous n'avons point envisagé ci-dessus la question de savoir si la grève était juste — on le sait bien !... — ou opportune — les faits ont montré que non ! Nous avons dit qu'elle était légale et que le ministre des Chemins de fer, depuis ministre de la Justice, *interprétant la loi,* l'avait par avance déclarée telle.

Mais il est un autre point sur lequel il importe d'insister. C'est celui-ci :

Sans la propagande de Briand en faveur de la grève générale, propagande qui a duré des années et qui est à l'origine de sa fortune politique, *et sans les déclarations de Barthou au Sénat,* la grève n'eût pas eu lieu.

L'un fit germer dans l'âme des cheminots les aspirations que la misère y avait semées, et l'autre les persuada que la manifestation de celles-ci par la grève n'avait rien de contraire à la loi.

C'est devenu une banalité que d'invoquer le nom de Briand dans la discussion des délits de grève — mais dans le cas particulier il y a, pour lui comme pour Barthou, une responsabilité spéciale.

Si cette grève fut un mal, c'est au Briand de la grève générale, renégat, c'est au Barthou traître à tous les partis qu'il convient, au moins autant qu'aux Compagnies, d'en faire remonter la responsabilité.

En vils politiciens, ils ont excité de pauvres bougres, pour les combattre ensuite et les écraser. Ils les ont attirés dans le défilé où eux-mêmes les ont décimés.

Désormais ces deux hommes ne sont plus des adversaires qu'on combat : ce sont des scélérats qu'on méprise.

*
* *

Ce serait d'ailleurs une erreur que de croire à l'inutilité de cette grève. Elle a montré qu'un mouvement d'ensemble était possible. Mieux préparée, mieux ordonnée, mieux dirigée, elle eût probablement réussi. Elle constitue donc mieux qu'un exemple : une leçon. Des fautes commises, la classe ouvrière inférera les précautions à prendre désormais. L'iniquité qui triomphe est toujours un germe de révolte, et tant qu'elle demeure invaincue, la conscience humaine s'agite et gronde. Il n'est pas possible que le triomphe d'un Briand soit de longue durée. Ce serait sans exemple dans l'histoire. Il y a, chez les peuples, des sortes de réflexes qui leur font vomir pareils individus...